

D'O'S

Revue
du **GOPA**
Groupe
Ornithologique
des Pyrénées
et de l'Adour

vol. 4, n° 2 Octobre 2004



Robert Hainard

LE CASSEUR

Notes d'Ornithologie Pyrénéenne : novembre 2003 à octobre 2004

Le Pic mar dans les Pyrénées occidentales

Hivernage du Milan royal dans le piémont pyrénéen en 2002-2004

Comptes rendus : suivis 2004 Élanion blanc et Aigle royal

Contributions pour l'Ours brun

Varia : Fauvette mélanocéphale, Bruant à calotte blanche,
Chevalier bargette, Gypaète barbu

Bibliographie passionnelle



Contributions pour l'Ours brun

Chronique d'une disparition annoncée

Stéphane HOMMEAU et Stéphan CARBONNAUX

Cette chronologie des événements marquants concernant l'Ours brun dans nos montagnes pyrénéennes permettra au lecteur de retrouver les repères essentiels pour comprendre la disparition du plantigrade. À partir de l'automne 2004, nous avons fait le choix de vous apporter un maximum d'informations. Vous sentirez alors comment la situation glisse irrémédiablement sur le terrain politique.

L'Ours brun *Ursus arctos* actuel apparaît il y a environ 70.000 ans en Europe.

Il y a 16 000 ans, l'homme peuple les vallées pyrénéennes. Mais la plus ancienne trace de la présence humaine en vallée d'Aspe nous vient d'une peinture rupestre apposée sur les parois d'un abri sous roche représentant un homme aux bras et jambes écartés. Elle daterait de 4.000 ans avant J.C.

Un culte de l'ours - discuté par certains - est sans doute pratiqué, à l'image aujourd'hui des Aïnous et de quelques Sibériens.

1387 - Gaston Fébus écrit dans son *Livre de la chasse* :

« L'ours est assez commune bête ; aussi n'y a-t-il pas lieu de le décrire car il a peu de gens qui n'en aient vu. »

Du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle, 3000 ours sont abattus dans les Pyrénées, soit moins de 10 par an. Olivier de Marliave ajoute : « Cela est naturellement infime par rapport aux populations ursines de l'époque, et cela nous conforte dans l'idée que la chasse n'est pas seule responsable, historiquement, de l'extinction de l'ours. *Ursus arctos* a simplement disparu en raison d'une volonté délibérée d'éradication par les armes à feu, l'empoisonnement, à la suite de rapt des ours, puis du fait de la destruction de ses biotopes. »

1900 : Il reste 400 ours dans les Pyrénées.

1950 : Il reste 100 ours dans les Pyrénées.

1954 : Marcel Couturier, chasseur et naturaliste, publie *L'ours brun*, un volume de 1000 pages. L'auteur précise qu'à cette époque, en vallée d'Ossau, il ne pouvait pas faire 500 m. à pied sans découvrir un indice de présence d'ours. Pourtant, il termine son propos par un cri d'alarme : « Un jour viendra où l'homme comptera à une unité près les derniers individus. »

Chronique d'une disparition annoncée S. Carbonnaux et S. Hommeau

1957 : Fermeture de la chasse à l'ours.

1962 : Loi de protection de l'ours.

1967 : Création du Parc National des Pyrénées occidentales.

1971 : François Merlet, dans *L'Ours seigneur des Pyrénées* lance un S.O.S. pour nos derniers ours.

1972 : Protection totale de l'ours, avec l'interdiction des battues administratives liées à des dégâts.

1973 : Il reste 30 ours dans les Pyrénées.

1975 : Création à Pau du Fonds d'Intervention Éco-Pastoral (F.I.E.P.). C'est la première association de protection de l'ours, qui a pour objet de faire cohabiter l'ours et le berger.

1978 : Premier rapport scientifique sur l'ours des Pyrénées.

1979 : Versement par le F.I.E.P. des premières indemnités de dérangement aux bergers ; à ces fonds associatifs succèdera une prise en charge par l'État.

1983 : Jean Lassalle est élu conseiller général du canton d'Accous (vallée d'Aspe).

1984 : Rédaction du Plan ours. Il subsiste 15 ours dans les Pyrénées.

1989 : Élection d'un élu local, Jean Lassalle, à la présidence du Parc National des Pyrénées. Il sera réélu trois fois.

1990 : Longues négociations à Pau et à Oloron (de janvier à août) sur la création d'espaces protégés pour l'ours. Les accords sont sur le point d'aboutir. En vallée d'Ossau, le vallon du Soussouéou est menacé par un projet de liaison entre deux stations de ski (Artouste et Gourette). Le maire de Laruns demande alors l'aboutissement du projet touristique en échange de réserves pour l'ours. Le ministre ne cède pas au chantage. Le 5 septembre, Brice Lalonde crée les réserves par arrêté. Le 9, le tocsin sonne dans les vallées. Les routes d'accès aux vallées sont symboliquement fermées et une manifestation réunit près d'un millier de personnes sur le plateau du Bénou. Les réserves seront immédiatement violées, l'administration dressera des procès verbaux, mais les



contrevenants seront soutenus par les élus des deux vallées béarnaises parmi lesquels on retrouve Jean Lassalle. Aucune sanction ne viendra s'appliquer. À la même époque, des députés européens sont bloqués et molestés sur la route nationale 134 à Escot, leur voiture arrosée de purin, et ce en présence d'élus locaux, sans aucune réaction judiciaire.

Il subsiste alors 9 ours dans les Pyrénées. Les derniers individus des Pyrénées centrales et orientales ont disparu.

1993 : Au terme de fortes attaques, l'arrêté du 5/09/1990 est abrogé par le ministre de l'environnement, Michel Barnier.

1994 : Une charte de développement durable des vallées béarnaises, et de protection de l'ours est signée le 31 janvier entre l'État et des collectivités territoriales, avec le soutien de François Bayrou. Cette dernière propose le développement des vallées (agropastoral et forestier notamment) et la protection de l'ours, que l'État lui délègue. Une Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (I.P.H.B.) est chargée de la mise en œuvre de cette charte. Un syndicat mixte, organe de décision, consulte un conseil de gestion patrimoniale. Deux associations de protection de la nature, le F.I.E.P. et la S.E.P.A.N.S.O. Béarn siègent à ce conseil.

Jean Lassalle exerce la présidence de l'I.P.H.B. jusqu'à ce jour (moins deux années aux termes desquelles il est réélu sans même se présenter).

Il subsiste 5 à 6 ours dans les Pyrénées, tous dans les vallées béarnaises.

Une ourse est abattue au mois de novembre en vallée d'Aspe, sur la commune d'Etsaut, lors d'une battue aux sangliers. Le procès de deux chasseurs aura lieu en décembre 1998, en présence et avec le soutien de tous les maires de la vallée d'Aspe (à l'exception d'un seul), de Jean Lassalle et du directeur de l'I.P.H.B., Didier Hervé.

Un jeune ours « disparaît » en vallée d'Ossau, très certainement abattu après avoir commis des attaques sur des troupeaux.

1996-1997 : L'I.P.H.B. commande un audit sur l'ours brun. Il en coûtera 960.000 francs (de l'époque) au contribuable et les conclusions seront vite oubliées. Mais c'est aussi le temps des grandes tractations au sein de l'I.P.H.B., avec la définition d'un pacte d'objectifs prétendant créer les conditions favorables et préalables à une éventuelle réintroduction. En décembre 1997, le vote intervient au sein du syndicat mixte de l'I.P.H.B. et une courte majorité se dégage en faveur d'une réintroduction accompagnée d'un programme de développement de pistes et de l'assurance de la mise en place d'un dispositif de capture « d'un animal à problèmes ». En 1998, le ministère de l'environnement refusera les propositions de l'I.P.H.B., les estimant inapplicables et de toutes les façons illégales. Pendant le même temps, trois ours provenant de Slovénie (2 femelles et 1

mâle) sont réintroduit en Haute-Garonne, à la demande de quatre maires réunis au sein de l'A.D.E.T. (association créée en 1991 par : André Rigoni, maire de Melles, Maurice Cortijos, maire d'Arlos, Henri Dinguirard, maire de Boutx et Gilles Baccaria, maire de Fos. Ils seront rejoints plus tard par les communes de Fougaron, Sengouagnet, Arbas et Burgalays). La population d'origine slovène compte aujourd'hui 15 à 17 individus.

1999 : Le 12 août de cette année à Foix en Ariège, une nouvelle manifestation anti-ours est soutenue par Jean Lassalle alors que dans le même temps il martèle à qui veut bien l'entendre qu'il est favorable au renforcement.

Été 2004 : Alors que les comptages des ultimes ours du Béarn, sous la houlette de l'I.P.H.B., ne cessent de s'éterniser, le plus vieil ours des Pyrénées, « Papillon » est capturé, opéré, équipé d'émetteurs radio, puis meurt trois mois après, le 25 juillet sur la commune de Chèze (Hautes-Pyrénées). Le même été, on découvre en vallée d'Aspe la dernière ourse des Pyrénées, « Cannelle », accompagnée d'un ourson.

Automne 2004 : Jean Lassalle fait modifier l'amendement 310 adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 2004 et soutenu initialement par les élus alpins « Bouvard, Charropin, Estrosi, Martinez et Pelissard ». En lieu et place de « loup », il fait adopter le terme « prédateur ». En voici l'intitulé : « L. 113-1-1- Dans les territoires de montagne traditionnellement dédiés au pastoralisme, il est institué des zones d'exclusion des prédateurs. Dans ces zones d'exclusion, l'abattage ou le prélèvement des prédateurs est autorisé, à la demande des communes après délibération du conseil municipal, par le préfet du département, dès lors que plus de trois attaques ayant donné lieu à perte d'animaux ont été recensées dans l'année sur le territoire communal ». Cet amendement est en totale contradiction avec la directive européenne du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la flore et la faune sauvages.

1^{er} novembre 2004 : L'ourse « Cannelle » est abattue par un chasseur sur la commune d'Urdos, toujours en vallée d'Aspe, lors d'une battue aux sangliers.

2 novembre 2004 : Le Président de la République, Jacques Chirac, déclare que la disparition de « Cannelle est une grande perte pour la biodiversité.»

3 novembre 2004 : À propos de l'acte de chasse, Jean Lassalle commentera que «(...) l'erreur est humaine (...)». Quant aux réintroductions éventuelles, il rajoutera «(...) pas d'urgence (...) il faut que nous sachions d'abord combien il en reste (...) je préfère avancer au rythme du montagnard ... ».



4 novembre 2004 : Visite du ministre de l'écologie et du développement durable, Serge Lepeltier, en vallée d'Aspe. Le même jour, à Etsaut, cent vingt habitants de la vallée d'Aspe manifestent contre l'I.P.H.B. et expriment leur colère après la mort de l'ourse « Cannelle ».

6 novembre 2004 : Nouvelle manifestation mais cette fois-ci organisée à Accous. Elle attirera plus de cent cinquante personnes.

8 novembre 2004 : Par voie de presse, Jean Lassalle déclare qu'il est favorable à la réintroduction « (...) je pense que c'est la seule solution pour sauver l'espèce. Avec deux conditions : que l'ours qui dérape puisse être capturé et que l'on garantisse la pérennité à l'I.P.H.B. pour une période de dix à douze ans (...) ».

22 novembre : Lors de l'émission « Mots croisés » (France 2), Jean Lassalle tente d'expliquer les progrès réalisés dans les vallées béarnaises en matière de protection de l'ours brun « ... c'est qu'il y a quarante ans vous savez, quelqu'un qui tuait l'ours avait la Légion d'honneur et aujourd'hui il part en prison (...) » (1) Le président de la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques est quant à lui interrogé sur les circonstances de la mort de l'ourse « Cannelle », il répond « (...) le destin a voulu qu'il y ait un chasseur fier de sa montagne et cette ourse emblématique qui se rencontrent, et le chasseur au péril de sa vie n'a tiré que quand il n'a pas pu faire autrement (...) l'ours a été dans une zone où il n'aurait jamais du être, où il n'a jamais été et où il n'avait jamais été vu de mémoire de tous ceux qui pratiquent cette vallée (...) » (2). Toujours lors de la même émission et alors qu'un éventuel projet de renforcement est discuté, Jean Lassalle, entre deux commentaires, pense « (...) que si l'ensemble des acteurs qui vont être consultés sont d'accord, si tout le monde y met de la bonne volonté, je pense qu'amener deux femelles au milieu de trois mâles, ça ne devrait pas trop mal se passer (...) ».

28 novembre 2004 : La « marche pour l'ours » est organisée à Oloron-Sainte-Marie à l'initiative de trois associations : l'A.D.E.T., la S.E.P.A.N.S.O Béarn et le F.I.E.P. Elle obtiendra le soutien d'une bonne douzaine d'associations locales et nationales dont le G.O.P.A. et rassemblera près de mille huit cent cinquante personnes.

8 décembre 2004 : Le chasseur René Marquèze est mis en examen après avoir plaidé la légitime défense au terme de deux heures et demi d'audition devant le juge Jean-Luc Puyo. Le même jour, Jean Lassalle annonce le résultat du comp-

tage des ours : le consensus a été trouvé autour de quatre mâles (dont l'ourson orphelin). Dans le même temps, il annonce la faisabilité d'une réintroduction de deux femelles. La décision définitive devant intervenir le 25 mars prochain. Jean-Marc Prim, responsable montagne de la fédération des syndicats agricoles (F.D.S.E.A.) et de la chambre d'agriculture prévient : « (...) il faut arrêter tout de suite cette réintroduction mortifère qui n'est qu'un coup médiatique. On a fini de jouer. Si cela se fait, il y aura le feu (...) ».

11 janvier 2005 : Toujours par voie de presse, Jean Lassalle déclare que « ...si M. Chirac tient à réintroduire dix ours, qu'il mette un couple au bois de Boulogne et un autre dans la forêt de Fontainebleau, comme cela les parisiens auront la chance d'en profiter. Qu'il en mette aussi un en Corrèze et puis en Corse afin que nos amis corses se sentent vraiment français (...) ».

13 janvier 2005 : Le ministre de l'écologie annonce le plan de l'État pour le renforcement de la population d'ours brun dans les Pyrénées « (...) j'ai décidé de doubler dans les trois ans le nombre d'ours dans les Pyrénées. Aujourd'hui il y a une quinzaine d'ours, il s'agit d'aboutir à une trentaine. Il s'agit de défendre les ours, mais aussi la vie et en particulier l'activité humaine. Ce plan va dans le sens de ce que prépare l'I.P.H.B. qui proposait deux femelles le plus tôt possible (...) je pense que le plan d'ensemble que nous proposons doit permettre de rendre compatible l'ours et les activités agricoles (...) ». En outre, il est annoncé que cinq ours seront réintroduits dès 2005, dont deux en Béarn. Bernard Placé, président de la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques se déclare assommé et craint des accidents tout en prétendant que les promeneurs auront désormais peur de se promener en montagne avec leurs enfants. Jean-Marc Prim prévient que dorénavant la décision ministérielle met les éleveurs en état de légitime défense. Quant à Didier Hervé (directeur de l'I.P.H.B.), il craint la radicalisation des positions extrêmes.

17 janvier 2005 : Lors d'une réunion de l'I.P.H.B., Jean Lassalle prononce un discours qualifié de très dur à l'encontre du Président de la République, prétendant entre autres propos qu'il n'a pas été « à la hauteur de sa fonction dans cette affaire » et qu'il a fait preuve d'un « opportunisme cynique ». Il propose dans la foulée de stopper les travaux du groupe de renforcement.

18 janvier 2005 : Le F.I.E.P. et la S.E.P.A.N.S.O. Béarn quittent l'I.P.H.B. après l'annonce officielle du syndicat mixte (organe de décision de l'I.P.H.B.) de se désolidariser totalement des décisions prises par le ministre de l'écologie. Et



Jean Lassalle d'annoncer que « (...) le ministre a parlé de mesures d'accompagnement, comme s'il fallait se faire payer un sacrifice. Le problème porte sur les conditions de vie des montagnards. Les beaux paysages qu'ils entretiennent n'ont pas de prix. »

Pourtant, au terme de dix années de fonctionnement, l'I.P.H.B. aura su leur trouver une valeur : plus de dix millions d'euros ventilés grossièrement ainsi : 1,6 million pour les aménagements forestiers, 1,3 million en faveur des activités cynégétiques de montagne, plus de 6 millions pour le pastoralisme et environ 1,3 million pour un programme ours qui a vu la population de plantigrades passer de cinq ours autochtones à un seul animal de souche pyrénéenne, un animal issu de la réintroduction menée dans les Pyrénées centrales et deux ours pyrénéo-slovènes (dont l'ourson orphelin).

Le budget de l'I.P.H.B. est financé à 90 % par l'Union Européenne, l'État (3), la région Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques et à 10% par les communes signataires.

(1) La loi de protection de l'ours brun date de 1962. Selon le député Jean Lassalle, l'État français aurait donc donné après cette date au moins une Légion d'honneur à un tueur d'ours pour l'élimination d'un plantigrade.

(2) L'endroit où « Cannelle » a été abattue se nomme « Le pas de l'ours » sur le cadastre ; en outre la zone est située en bordure des anciennes zones de protection pour l'ours brun créées en 1990 et abrogées en 1993. Enfin, et surtout, **les chasseurs avaient été prévenus** la veille de la présence de l'animal dans le secteur. En réalité, les chasseurs des communes d'Etsaut et d'Urdois connaissaient la présence des deux animaux depuis un bon mois. Le 24 octobre, soit 8 jours avant la mort de l'ourse, les chasseurs d'Etsaut chassaient non pas dans le bois où gîtaient l'ourse et l'ourson, mais sur le versant opposé. Il en fut de même le week-end de la mort de l'ourse.

(3) Prélevé sur le budget des espèces protégées géré par le ministère de l'écologie et du développement durable.

Stéphane Hommeau et Stéphan Carbonneaux

LES SECRETS VOLÉS DE « PAPILLON »

Stéphan CARBONNAUX

« Alors, messieurs les experts, laissez les derniers survivants s'éteindre au moins en paix, ne serait-ce que par courtoisie. » François Merlet, 1988.

« Mais l'existence de l'Ours pyrénéen aurait-elle un sens, si on savait tout ? » Office National de la Chasse, 1985.

Lus les faire-part, les déclarations convenues, celles patelines à souhait d'un député qui excelle à pousser la chansonnette, jetons cette vérité nue et bien dérangeante : l'ours « Papillon » a fini sa vie comme un animal de laboratoire et jouira des honneurs funèbres d'une bête de cirque. Si affaibli que puisse être notre vieille méfiance animale sous les coups de boutoir de la modernité, reconnaissons aujourd'hui que son petit nom, dont il est affublé depuis des années, l'avait déjà un peu extrait du monde sauvage, « désauvagisé » comme le dit notre cher François Terrasson, qui ajoute : « la différence qui fait le sauvage est précisément l'absence de nom, ou plus exactement de prénom¹ ». Me tromperais-je en écrivant que l'ours « Papillon », inondé d'une affection qu'il n'a jamais souhaitée et objet d'un intérêt scientifique dont il n'avait cure, était destiné à s'éteindre sous les outrages bientôt décrits ? Je ne le crois pas. Nous avons maintes fois partagé avec des amis naturalistes de telles intuitions, amères mais lucides. Ce dimanche où expirait l'ours, dans la descente du Pic de Sesques - la montagne tutélaire du fauve - l'un d'eux ne m'avait-il pas dit : « Tu verras, il va mourir à Chèze et ils l'empailleront ».

Reprenons les choses dans l'ordre. Abrisé par les profondes gorges et forêts des vallées d'Aspe et d'Ossau, le plus vieil ours des Pyrénées a coulé une vie qu'on jugera paisible² jusqu'au jour où un ours de la souche slovène, le dénommé « Néré », a débarqué sur son territoire ancestral et y aurait imposé sa force et sa jeunesse. Faut-il y voir un clin d'œil de la nature, une revanche de la bête car, c'est l'évidence, « Néré » était promis à la forêt de Medved si sa mère n'en avait pas été arrachée un jour de printemps de l'année 1996, pour le bien de l'espèce nous a-t-on dit ; toujours ce fichu bien. Je ne prétendrais pas répondre à cette singulière interrogation, mais convenons que l'on déporte des animaux aussi évolués que les ours sans se poser la moindre question. Voici deux ans les traces de « Papillon » se raréfièrent puis s'évanouirent dans la sylve, au point que certains émirent l'hypothèse d'une disparition du patriarche, mort de vieillesse. À grands renforts de presse, un prétendu « spécialiste de la photo d'ours des Pyrénées » affirma même au mois de janvier 2004 que le fauve était bel et bien mort. L'homme qui se disait catégorique n'en affichait pas moins une certitude limitée à 98 % ; il lui sera donc arithmétiquement concédé aujourd'hui 2 % de sérieux.

Mort de sa belle mort ou errant ici et là, « Papillon » fut quelque peu oublié tant les efforts des protecteurs de l'ours étaient alors de contenir une jacquerie



opposant des éleveurs et un ours cette fois-ci appelé « Luz » puisqu'il opérait en effet dans la vallée de Luz-Saint-Sauveur, et familièrement selon la terminologie des experts. Honni pour ses attaques de moutons d'appellation d'origine contrôlée Barèges-Gavarnie, proies lâchement tuées au sein de troupeaux sans chien ni berger, mais aussi pour ses ascendances supposées balkaniques³, donc sanguinaires, l'ours « Luz » fit les frais de multiples battues, de balles en caoutchouc tirées à vingt mètres au calibre 12⁴ et même - ce fut une première - d'un feu sensé le renvoyer d'où il venait. Mais d'où venait-il vraiment ? Le feu et le caoutchouc n'ayant pas suffi à raisonner cet animal, et devant les menaces de certains éleveurs de barrer les routes, de fermer les bureaux de vote mais surtout de supprimer l'ours, le ministre de l'écologie et du développement durable ordonna sa capture aux fins de lui poser un collier émetteur radio et d'introduire dans son corps un second émetteur, le tout pour tenter d'éloigner la bête de ses proies et calmer la fureur valléenne⁵, « mais ils ne font que déplacer le problème » résuma un berger local⁶ non encore rompu aux arbitrages du *sustainable development* de notre *upper class* qui, de colloque en symposium, clame sa foi mondialiste mais se trouve fichtrement incapable d'assurer la survie des plantigrades dans notre pays.

Onze mois plus tard, le 22 avril 2004 à 22h05 exactement, au prix d'un gros labeur et de moyens importants, le « problème » était capturé par un piège posé par des membres du réseau et de l'équipe technique Ours qui ne cessaient de se relayer toutes les nuits, en compagnie d'un vétérinaire. Et quel problème ! On attendait un moldo-valaque⁷ et ce fut le vieux « Papillon » qui glissa son pied dans un lacet coulissant. A-t-on réfléchi en ces instants d'étonnement ? A-t-on hésité à endormir puis à opérer l'animal mythifié et ressuscité ? (rappelons que les éleveurs refusaient l'équipement radio puisqu'il les obligeait à accepter l'ours parmi eux), nous n'en savons rien. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'en ce 22 avril 2004 l'ours « Papillon » fut définitivement arraisonné par la Technique. Neutralisé par un fusil à seringue hypodermique qui lui injecta du zolétil - nous sommes heureux d'apprendre qu'il a la caractéristique de ne pas avoir de dose létale -, le patriarche, dont tous subodoraient la fin proche, devint un sujet exceptionnel de laboratoire. De laboratoire in natura est-il plus juste de dire, tant le milieu naturel se transforme chaque jour un peu plus en vaste local d'expérimentations, où tout est permis pour l'avancement de la science. L'ours se meurt, la recherche avance... et « la connerie progresse » chante Bernard Lubat dans un scat gascon endiablé quelque part dans la Haute-Lande. Mais qui donc sait encore se perdre sous les pins ?

Si officiellement il était question de lui poser deux mouchards, l'un au cou et l'autre plus petit dans ses chairs, la vieille bête édentée fut également délestée d'une prémolaire. Voulait-on réduire cet ours au végétalisme par pitié pour ses proies, à l'instar de cette belle âme anglo-saxonne qui harnache ses loups de colliers expédiant une forte décharge électrique, et pédagogique, à chaque attaque de mouton ? Non, il semblerait qu'à lui voler une dent on ait voulu lui donner un âge ; la belle affaire, scientifiquement lui donner un âge par l'analyse des anneaux de ciment. Une question se pose désormais, et avec acuité : qui sera le Rahan porteur d'un tel trophée, autour du cou bien entendu ? Mais n'en demandons pas tant, du moins pour le moment, et revenons à notre ours. Trop lourdement anesthésié - répétons

qu'un colosse proto-kalmouk était pressenti à sa place - l'ours « Papillon », édenté nous l'avons dit mais aussi cataracté à l'œil gauche, faillit par deux fois laisser sa peau entre les mains de ses gestionnaires (c'est ainsi qu'ils s'appellent entre eux) et créer par là un scandale énorme, une vilaine affaire aussi grosse qu'un fauve de l'île Kodiak. Il s'est fallu d'un rien que nous n'assistions à tel naufrage si les bons soins du vétérinaire, et sans doute l'instinct puissant de survie de la vieille bête, n'avaient permis de relâcher le dimanche 25 avril au matin, soit tout de même plus de deux jours et demi après sa capture⁸, cet ours de 128 kilos - on a compris qu'il fut dûment pesé - aliéné pour le reste de ses jours à un corps étranger. Saluons d'ores et déjà l'ultime résistance de la bête au programme de désauvagisation, puisque nous apprîmes avec grande joie qu'elle se débarrassa très vite dans sa cage du mouchard accroché à son cou, sans toutefois bien sûr pouvoir détruire cet alien enfoncé dix centimètres dans sa peau. Si certaines poules, assure-t-on, préfèrent les cages, il paraît maintenant difficile aux gestionnaires de la faune sauvage d'affirmer que l'ours tolère un collier. Sachons toutefois que nous vivons sous l'empire du bien : un ours qui refuse un collier pour son bien n'est-il pas un animal réactionnaire, et donc susceptible d'être retiré de ses forêts, déporté vers on ne sait quelle Sibérie concentrationnaire⁹ ?

Assétons-le sans complexe, cet ours de légende, dont la vie en nos montagnes assiégées relève du miracle, a été traité ces jours-là en bête de laboratoire et même en délinquant ; n'est-ce pas en effet ce dernier que l'on autorise à recouvrer la liberté muni d'un bracelet électronique. ! Pour ce qui est du laboratoire, on claironne partout que "Papillon " fut le premier ours béarnais à bénéficier d'une carte d'identité génétique grâce aux analyses effectuées au début des années 90 par l'équipe grenobloise de M. Pierre Taberlet. Je viens de livrer là une banalité contemporaine qui, en y regardant de très près, est une véritable monstruosité : la carte d'identité génétique d'un ours. Pourquoi ? Avant de répondre à cette question, souvenons-nous de la fin de l'excellent 1984, où George Orwell développe les principes du Novlangue, ce langage promu par le régime aux fins de supplanter l'ancien, l'Ancilangue. « Il était entendu que lorsque le Novlangue serait une fois pour toutes adopté et que l'Ancilangue serait oublié, une idée hérétique - c'est-à-dire une idée s'écartant des principes de l'Angsoc¹⁰ - serait littéralement impensable, du moins dans la mesure où la pensée dépend des mots ».

Afin d'illustrer ce qu'est aujourd'hui le Novlangue, j'ai extrait ci-dessous des termes d'un article de presse récent, duquel il ne sera pas révélé immédiatement l'exact sujet : « une soixantaine d'acteurs », « la validation des propositions », « les fiches de procédure », « notre volonté de transparence », « des échantillons pour être analysés », « un cahier des charges techniques », « des méthodes d'analyses qui s'apparentent à celles de la police scientifique », « assez d'ADN pour un typage complet », « mais en contrôlant ce que nous faisons, en le faisant de façon démocratique ». Veut-on nous parler ici de la future carte d'identité biométrique destinée aux sujets britanniques ? S'agit-il d'un test proposé par la firme Oxford ancestors qui, grâce à votre salive, peut révéler votre lignée paléolithique ? Ou bien s'agit-il de tout autre chose ? Oui, il s'agit du « Nouveau discours sur la méthode pour mieux compter les ours », discours résumé dans le *Sud-Ouest* du 23



avril 2004. Une telle logorrhée était tout simplement inimaginable voici encore quinze ans ; elle est de nos jours la langue subversive, le Novlangue, qui d'une manière parfaitement insidieuse arrache l'ours à sa vie sauvage pour le contrôler puis l'enfermer dans les laboratoires, et l'exploiter à des fins prétendument scientifiques. Telle est la barbarie à laquelle nous nous habituons tous, car elle s'instille dans nos esprits par une langue vénéneuse, empoisonnée. À défaut de la réduire à néant, sachons au moins la décrypter, lui décocher toutes nos flèches et lui opposer notre Ancilangue, la langue française très naturellement. Mao l'avait bien compris en son temps : on ne se bat jamais sur le terrain de son adversaire, et il en est de même pour la langue et les mots. À « développement durable », nous répondons « nature » et à entendre « analyse génétique des poils d'ours » nous relisons Dersou Ouzala.

Quittons Dersou et Arséniev dans la taïga et revenons au dernier refuge de l'ours « Papillon ». Relâché, et nous savons après quelles épreuves, l'ours fut constamment suivi par ses gestionnaires, eux-mêmes en butte aux exigences des éleveurs qui ne voulaient plus de cet animal. Les doléances pastorales de Jacquou furent vite exaucées, et nous apprîmes par la radio et les journaux la mort du plus vieil ours des Pyrénées, survenue le dimanche 25 juillet 2004 dans la montagne de Chèze, en Bigorre, trois mois et deux jours après sa capture sur la même commune. Sa mort fut lente, et, l'on s'en doute, suivie de près par les gestionnaires - une dizaine - qui visitèrent la bête, l'approchèrent, firent des clichés, bref qui œuvrèrent pour la science universelle qui le leur revaudra un jour, nous en sommes sûrs. Un porteur de caméra, invité pour la cérémonie, prit même quelques images de cet animal décharné, retiré à l'ombre sous une souche, fuyant son gîte sur ses pattes antérieures, incapable qu'il était de se servir de son postérieur paralysé. Assurément de belles images que l'on attend avec gourmandise de voir dans les salles de nos cinémas et des maisons de la jeunesse et de la culture.

« De souche pyrénéenne, Papillon, encore tout chaud quand il a été retrouvé (...) ne pesait plus que 94 kilos », « il avait reçu une rafale de plomb » dans la tête nous dit-on (une rafale remontant à plusieurs années), « les examens porteront sur le plasma sanguin », « rein, foie et vessie ont été envoyés à un laboratoire parisien pour des analyses en histologie », « d'autres recherches toxicologiques larges (à l'école vétérinaire de Lyon) seront aussi effectuées, des recherches de pesticides, d'herbicides. Comme c'est une espèce tout en haut de la chaîne alimentaire, c'est intéressant de voir ce qu'on va trouver. Il a mis trois semaines pour mourir... », « une dent, une petite prémolaire a été envoyée aux Etats-Unis pour que l'âge soit déterminé avec précision » ; toutes informations, accompagnées des commentaires du docteur vétérinaire en charge de l'ours, que nous trouvons dans un article publié le 29 juillet par *L'Éclair des Pyrénées*. Voici un titre bien explicite en couverture ce jour-là : « Secrets d'ours - La dépouille de Papillon autopsiée », illustré par la photo d'une patte postérieure de la bête étendue sur une table blanche en plastique. Et le vétérinaire de conclure : « Un ours qui vieillit naturellement, c'est rarissime. » Gageons qu'un ours qui meurt dans sa forêt, sans capture, sans goûter la piqûre de zolétel, sans mouchard au cou, sans corps étranger dans ses chairs, sans gestionnaires, sans photographes ni cinéastes aux fesses, sans cahier des

charges, sans carte d'identité génétique, sans patrimonialisation, sans valorisation économique et touristique, sans dépeçage pour la science, et sans bien d'autres jeanfoutrieres, bref un ours sauvage avec ses mystères et ses secrets, c'est peut-être déjà une vieille histoire. Résumons : on avait commencé à lui donner un petit nom, et l'on a fini par lui voler sa mort.

Que conclure de cette mort savamment volée et médiatisée ? D'une part, et l'on s'en doute, que rien ne changera localement : « C'est pour mieux connaître la situation que l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn vient de lancer une vaste opération de recensement des ours vivant aujourd'hui dans les Pyrénées », déclarait en effet son président, Jean Lassalle, le lendemain de la mort de l'ours à *La République des Pyrénées*¹. Les gestionnaires et les généticiens sont donc garantis d'un bel avenir. Fondamentalement, d'autre part, cette scandaleuse affaire illustre sans conteste que nous avons franchi un cap. Certes, la nature sauvage est malmenée depuis déjà longtemps, mais elle ne l'a jamais été dans les temps passés pour son bien. Un historien féru de l'héraldique et du symbolisme animalier, Michel Pastoureau, montre combien l'ours, porteur du caractère sacré de la nature, n'a été détrôné dans l'imaginaire nord-européen qu'au prix d'une guerre médiévale de 1000 ans. L'Église, qui craignait alors des survivances païennes venues du lointain paléolithique, a ainsi promu le lion comme roi des animaux au détriment de l'ours, a substitué des fêtes chrétiennes à celles du fauve et a même encouragé les montreurs d'ours parce qu'ils ridiculisaient la bête. L'ours cousin des hommes, père de l'homme chez les anciens basques, se devait de descendre de son piédestal. Si nous y sommes parvenus à l'exclusion de rares peuplades sibériennes, des derniers Aïnous, et peut-être de quelques Lapons, force est de constater que cette guerre continue, sous une autre forme, mais de plus belle, relayée par les techniciens et leur épouvantable gestion. Elle s'attaque désormais aux gènes ; souvenons-nous du mot extraordinaire de François Merlet dans *Le Seigneur des Pyrénées* : l'ours est « l'atome pyrénéen ».

Que faire devant tel constat ? Quand bien même la partie semblerait déjà perdue, décrire et dénoncer l'arraisonnement de la vie sauvage par la Technique est une première tâche impérative. Combattre par la parole et la plume le contrôle de la vie sauvage avant qu'il ne devienne la norme absolue, avant qu'il ne soit réclamé par les naturalistes eux-mêmes, et non plus perçu comme hostile, nuisible à la vie sauvage mais favorable à elle. Revenir aux fondamentaux, c'est-à-dire lire les grands auteurs (mentionnons spécialement ici Robert Hainard, notre Dersou Ouzala d'Occident), recourir à nos forêts intérieures, adopter l'attitude à la fois calme et tendue de celui qui affûte. Ne surtout pas craindre d'être assimilé à je ne sais quel régime d'ayatollahs, de talibans ou de réactionnaires élitistes parce que le premier oracle venu parlera et tentera de dissiper toute critique du dogme. En est-il encore temps ? « Le doute est devenu une maladie » avertissait Philippe Muray voici treize ans déjà. Le temps n'est plus au consensus dur des radicaux mais au despotisme du consensus mou relevait-il avec raison : « Son exploit est d'être à la fois quasi invisible et partout répandu, donc sans dehors, sans alternative, sans extérieur, d'où il serait possible, sinon de prétendre l'offenser, donc l'obliger à réagir, c'est-à-dire à se montrer en révélant par la même la puissance et l'étendue de sa tyrannie ».



Sachons d'abord totalement désespérer avant de se battre.

C'est un congélateur sans doute identique au vôtre, blanc comme neige, lisse, et pourtant bien singulier puisqu'il abrite le cadavre du patriarche des Pyrénées. Cet ours, aux atomes confisqués à sa terre natale, excite les convoitises : on ne l'empaillerait pas car il est par trop abîmé, mais on réfléchit à une reconstitution quelconque pour un vernissage festif chez l'un ou chez l'autre. Ce soir-là, grisés par le vin de Jurançon, oseront-ils s'en vanter ?

Oui, ils ont eu la peau de l'ours.

Stéphan Carbonnaux 2 août/2 septembre 2004

¹ Alors que les « Pyren », « Chocolat », « Cannelle », (et pourquoi pas « Darjeeling ») font recette, les appellations séculaires Lou Moussu et Pedescaous baignent dans le formol des écomusées montagnards ou servent de marque commerciale à des fromages du « pays de l'ours ». Pour se vacciner des effets de la « valorisation économique de l'ours », l'on constatera que si la vente de tels fromages, marqués d'ailleurs d'une empreinte de la bête, a connu une courbe ascendante, la population d'ours autochtones, elle, a subi dans le même temps une terrible hémorragie.

² À ceci près, on le verra plus loin, qu'il a reçu un jour une volée de plombs dans la tête, et que les incursions dans son territoire n'ont cessé d'augmenter au fil des années.

³ Si l'ours « Luz » avait été identifié en 2001 comme un ours pyrénéen et non d'origine slovène, certains valléens ont cru le contraire jusqu'au bout

⁴ Le tir de balles en caoutchouc avait pour objectif de « réapprendre » à cet ours à fuir l'homme, avec le souci de préserver son existence menacée par quelques excités qui voulaient lui régler son compte.

⁵ Cette autorisation a été donnée le 27 mai 2003 après un avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature.

⁶ Voilà des Jacquou le Croquant à qui il sera bien peu facile dans l'immédiat de chanter la petite musique de « l'intérêt économique et touristique de l'ours », à moins de leur garantir une nouvelle « procédure d'éloignement » des ours pudiquement nommés « à problème ». La Commission syndicale de la vallée de Barèges avait d'ailleurs annoncé aux éleveurs qu'une acceptation des mesures de cohabitation avec l'ours entraînerait un refus d'occuper les estives ! Le problème, en réalité, est plus simple : il faudra bien un jour trancher au plus bas et au plus haut niveau politique si le problème est l'existence de l'ours lui-même dans les Pyrénées ou le refus stupide de certains de cohabiter avec lui.

⁷ J'utilise ici les expressions de moldo-valaque ou de proto-kalmouk pour grossir le trait, car les agents affectés à l'opération savaient que l'ours à capturer était pyrénéen.

⁸ Le responsable de l'équipe technique Ours brun, M. Pierre-Yves Quenette, précise d'ailleurs, tel un horloger suisse, que l'animal a été relâché 56 heures et 43 minutes après sa capture. Entretien avec Nature Midi-Pyrénées le 13/05/2004. *L'Épeiche du Midi*, n° 12, été 2004.

⁹ La Sibérie concentrationnaire est déjà une réalité pyrénéenne puisque certains éleveurs et hommes politiques ont désigné le zoo de Borce en vallée d'Aspe (« un espace plus vrai que nature » dit la publicité) comme un gîte de luxe pour les ours anormaux.

¹⁰ Dans le roman, il s'agit de l'idéologie officielle.

¹¹ Édition du mardi 27 juillet. Jean Lassalle, conseiller général, député, farouche partisan des travaux routiers de l'axe européen E7 en vallée d'Aspe (déjà prévus il y a 15 ans pour 1000 camions par jour !), président de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, est un des responsables politiques qui a vu fondre les derniers ours comme la neige au soleil. Une de ses grandes marottes est de les compter puis de les recompter.

Texte publié dans *Jibrile* (hiver 2004-2005), revue de littérature et de politique (Liège) et mis en ligne au mois de mars 2005 sur le forum de Pays de l'ours - A.D.E.T.

LE SECRET DE CANNELLE

Didier MELET

Garde Moniteur du Parc National des Pyrénées occidentales, secteur Aspe

AVERTISSEMENT DE LA RÉDACTION :

Les noms de lieux et de personnes ont été modifiés afin de protéger de tout impact négatif l'endroit et les différents acteurs impliqués.

Comme tout récit, celui-ci a un début, un petit truc, un détail qui va entraîner tout le reste.

Tout commence, si je puis dire, par une banale expertise ours, sur une haute estive de la vallée d'Aspe. Ces lieux autrefois régulièrement « hantés » par le plantigrade, ont toujours été un « pays » à ours comme on dit. Pourtant, depuis trois ans, pas d'indices sur le secteur.

Aussi, malgré la nature de l'info, je prends cela plutôt comme une bonne nouvelle... sentiment presque inavouable à notre époque. En cette fin du mois d'août, rien d'étonnant à sa présence. L'endroit est riche en fruits : myrtilles, framboisiers (qui cette année croulent sous les fruits juteux), faines de hêtre, sorbiers, alisiers..., mais aussi en fourmilières, vieux troncs au sol *etc.* Cette forêt, loin de tout, semble oubliée des hommes, protégée par son accès et ses fortes pentes. Une forêt qui n'a jamais entendu une tronçonneuse, où les sentiers, méconnus, n'existent pas sur les cartes et qui sur le terrain ressemblent plus à des « passades » seulement entretenues par les animaux.

Et puis bien sûr, il faut le reconnaître, il y a la présence du troupeau de brebis sur l'estive, plus haut. Un apport de protéines bien alléchant pour un ours qui doit constituer la réserve de graisse nécessaire à son hibernation. Même si cette estive est exemplaire dans son mode de gardiennage, l'ours y a pris une brebis. Rendez-vous compte ! Une brebis mangée et disparue sur les mille que compte le troupeau ! Et cela durant toute la période de l'estive. Inadmissible diront certains, ridicule diront les autres. En tout cas, je m'en rendrais compte après, des faits acceptés par le berger qui dira :

- « ici, ça a toujours été un pays à ours. On fait attention, mais de temps en temps il en prend une... et puis on est indemnisé... !! »

Exemplaire ! Je vous le dis !

Samedi 21

Nous voilà donc en ce début de matinée du samedi 21, à la cabane de l'estive en question, occupée depuis de nombreuses années par la famille Lacoste. Monsieur, prénommé Michel, Jojo, son fils et un ami qui aide pour l'estive, David. Le berger, « patron » des lieux et personnage attachant et charismatique nous relate les faits :

- « ça s'est passé le 18, en fin d'après-midi. Il y avait du brouillard épais, très humide. Les brebis se trouvaient vers Esplots, dans la traversée du bois. C'est là que l'ours a dû attaquer. Les patous ont « fait très vilain ». Ils ont aboyé longtemps, tout en rassemblant le troupeau éparpil-



lé dans le bois. Puis ils sont rentrés plus tôt que d'habitude. En les comptant, on a vu qu'il en manquait deux. Dans la nuit, les patous ont encore aboyé vers la forêt en contrebas. Dès le lendemain nous avons recherché les brebis manquantes. C'est seulement hier après-midi que David en a retrouvé une enterrée. J'y suis descendue pour me rendre compte et j'ai vu une trace d'ours au passage de l'Arrec. »

En compagnie du jeune David, je me rends sur les lieux afin d'expertiser la dépouille. Nous voilà dans une mini clairière naturelle (chablis), dans un coin de forêt très sombre, fait de gros hêtres et de grands sapins. La première impression c'est :

- « quel chantier » !

Pas de doute, c'est la signature de l'ours : traces, crottes, poils, dépouille enterrée. Mais quel déploiement d'énergie !

D'abord la brebis a été traînée sur 60 mètres, basculée par-dessus un gros tronc couché et enterrée derrière. Dans un rayon de 5 à 6 mètres, toute la végétation, pourtant importante (fougères mâles, framboisiers) est couchée, écrasée, plusieurs trous sont creusés, troncs griffés, vieille écorce et mousses arrachées, plusieurs couches et des poils d'ours un peu partout. Le jeune David qui voyait là sa première « attaque » d'ours me demande étonné :

- « combien il y en a ? »

Et moi de lui répondre ironiquement mais avec un air sérieux :

- « une bande, toute une bande d'ours !! »

En jeune homme de terrain déjà aguerri par plusieurs estives, son visage s'est rapidement orné d'un grand sourire. Il a compris la plaisanterie mais est conscient des faits exceptionnels.

Tout de même, je n'avais jamais vu ça ! Pas moins de dix crottes d'ours seront relevées dans un petit périmètre autour de la dépouille. Et puis cette odeur qui flotte. Celle de la brebis bien sûr mais par endroit il y a autre chose. J'ai envie de dire une odeur de fauve. Mais à quoi ressemble une odeur de fauve ? En tout cas elle est bien présente, surtout à mon esprit. Par endroits elle flotte, parfois elle est sur un support : tronc moussu « remplis » de poils d'ours et où visiblement il s'est frotté. Certains indices sont très frais et le berger est formel :

- « hier la brebis était enterrée dans l'autre sens !! »

L'ours est donc revenu « charogner » sur sa victime, ce qui explique cette pléthore d'indices, cette odeur forte. J'imagine qu'il a voulu marquer sa proie et dissuader ainsi tout autre charognard.

Efficace en tout cas. L'ours reviendra à cinq reprises et durant le laps de temps, nous ne trouverons aucune trace d'un autre carnivore.

À mesure que je relève des indices, une incertitude se forge en moi : il doit y avoir deux animaux. Un gros, capable de traîner une brebis et un plus petit. Aucune trace complète n'a pu être relevée mais quand même : les griffades qui semblent petites, cette empreinte aussi et là cette « bourre » très fine. Et puis ces deux crottes, plus petites et uniquement constituées d'akènes de framboises, avec une odeur fruitée très agréable. À contrario des autres crottes, volumineuses, noires, sans akènes et à très forte odeur désagréable de « cannus ».

Si l'ours est déjà venu charogner les jours précédents, comment peut-il dans la même nuit faire deux types de crottes, différentes en odeur et consistance ?

Et puis ces indices dans la pente. Là, visiblement, un ours a péniblement traîné une brebis puis l'a enterrée. Et là, de part et d'autre de ce sillon végétal on voit et on devine le passage d'un autre animal recherchant les tiges de framboises les plus fournies. J'ai encore beaucoup à apprendre de la nature et des ours, mais tout de même, j'ai ce pressentiment au fond de moi : ça

ne colle pas pour un seul animal. J'imagine plutôt une ourse et son ourson qui batifole à côté. Retour à la cabane pour remplir le dossier. J'informe M. Lacoste de mes constatations et de la suspicion de la présence d'un ourson. Je leur demande d'être discrets sur le sujet en attendant une confirmation qui sera fournie par les analyses des échantillons que j'ai prélevés. Et puis, durant ce temps, on garantira discrétion et tranquillité à ces lieux.

Il y a tellement de battage autour de l'ours, des suivis scientifiques nécessaires, mais aussi des « clandestins » qui n'hésitent pas à truffer certains passages des ours de pièges photos et de flashes, sans précautions, sans respect de l'animal, à tel point que certains passages sont par la suite délaissés.

La famille Lacoste jouera admirablement le jeu, refusant même de parler lorsque le battage médiatique plus ou moins orchestré se mettra en route.

Bravo et merci pour l'ours !

Je quitte la cabane et redescend sur les lieux de l'expertise. Je m'engage dans ce couloir qui plonge dans la forêt. M. Lacoste a bien dit :

- « ça passe ! »

La pente me paraît pourtant bien raide. Je me fais prudent, trop même, j'en arrive à douter avant de poser la semelle. Ici c'est plutôt le domaine des « quatre pattes », et même si mon bâton me fournit un troisième appui ça me paraît juste suffisant. Effectivement ça passera, mais il faut jouer sans faute. Sacré M. Lacoste ! Dire qu'hier il est remonté par là ! Premiers myrtilliers, premiers arbustes, mon pied se fait plus sûr et le doute s'envole.

Me revoilà dans cette forêt sombre, seul cette fois. C'est sans doute ce qui fera la différence car c'est dans les instants suivants que la « magie » va opérer. Comme si quelque chose m'envoûtait, une sensation étrange qui ne me quittera pas et me tiendra en haleine les jours suivants.

Je repasse en détail les indices, il y en a partout ! Quel régal ! Certains vont m'imprégner, me marquer plus profondément. Comme là, sur ce tronc couché, sur cette mousse écrasée, il y a cette senteur musquée, cette odeur de fauve. Pas de doute, la voilà l'odeur de l'ours, celle qui fait aboyer le patou et hésiter les autres chiens. L'odeur du sauvage, du « vagabond des montagnes ».

J'ai du mal à décoller le nez de cette mousse, je me sens pris par la magie.

Mes vieux rêves d'enfant qui fantasmait sur l'ours remontent à la surface. Je me plais à fermer les yeux, à respirer et à chaque fois, mais indépendamment de ma volonté, des images, des souvenirs ressurgissent et s'y associent.

Quelle agréable et étrange sensation !

Je ne sais combien de temps je suis resté à genoux, le nez sur ce tronc. En tout cas s'il n'y avait eu ce pic noir venu se poser et claironner sur ce tronc tout proche, ça aurait duré plus longtemps ! Si quelqu'un m'avait observé durant ces instants, à genoux, qu'aurait-il pensé ! Curieux personnage tout de gris vêtu ! Curieux métier, « renifleur de troncs moussus » !

Non. Beau métier ! Merveilleux et passionnant.

Justement, restons professionnel. Il y a suspicion d'un ourson, et mon boulot, c'est d'apporter une preuve fiable.

Rien de plus à découvrir en ces lieux. Il me faut trouver la piste de l'ours et la suivre. S'il est venu plusieurs fois il y a forcément une ou des « passades ».

C'est incroyable comment un animal de cette taille peut-être discret dans ses déplacements ! Seulement cinq empreintes incomplètes seront relevées malgré les sept jours de présence de l'animal dans ce vallon. Heureusement, nous sommes en période de mue de l'ours et notre



« fantôme » laisse des poils. La végétation abondante le trahira par endroits et attestera de son passage. Il me faudra un peu de temps, mais l'analyse du relief aidant, je trouverais la « passade » d'accès et de « retirée » empruntée pour ses premières visites sur la dépouille. Par la suite, il utilisera deux autres coulées. Me voilà engagé sur ses traces ou plutôt ses pseudo-traces que l'on devine plus qu'on ne les voit...

J'ai pas mal progressé depuis les derniers indices certains, trouvés de l'autre côté de cette petite gorge. Que de possibilités pour lui de partir à gauche ou à droite et moi de perdre sa piste !

Je commence à douter.

Mais quand même, quel animal a pu coucher cette large feuille ? Ou là encore, casser cette tige ?

Ça me paraît frais. Et puis bingo ! Instant magique, là un poil cranté, plus de doute il est passé par-là le *Pé Descaous* !

Ces scènes se répèteront souvent, je progresse, je doute et puis grande joie intérieure, la confirmation avec la découverte d'un poil. Heureusement que nous sommes en période de mue. Le temps s'écoule et à mesure je me charge d'émotions, de sensations, j'en ai conscience et je savoure. J'ai souvent pisté des animaux par passion, pour ma profession, par jeu parfois. Mais aujourd'hui il y a quelque chose de plus fort, de plus profond. Je prends conscience que l'ours est là, quelque part dans cette forêt. Je ressens cette présence, l'ours dont j'ai plusieurs fois relevé des traces, parfois fraîches de la nuit, mais en comprenant qu'il était déjà bien loin. Je n'avais jamais ressenti cela. L'ours n'est pas un animal comme les autres. Ce qu'il engendre en moi est fort et indescriptible. Et puis il y a cette évidence, ces allées et venues, ces poils suspendus ou posés sur les feuilles, ces crottes fraîches.

Je suis sur ses terres, ici dans cette forêt aux pentes abruptes parsemées de barres de roches, c'est son domaine.

Je me sens soudain comme un intrus dans un sanctuaire, j'ai peur de perturber, de déranger.

Depuis un moment déjà on ne peut pas dire que je marche mais plutôt que je me déplace, tellement j'évolue lentement. Avec cette nouvelle sensation en moi, pour le coup, je n'ose plus ! Chaque feuille froissée, chaque fougère pourtant « caressée » par mes jambières me fait culpabiliser.

Aujourd'hui, avec le recul j'en souris et ça me paraît idiot. Mais là-haut, ce jour là, c'était normal, comme un devoir. Alors quand un besoin pressant est devenu insoutenable, c'est loin des traces d'ours, dans un ruisseau au fond d'une petite gorge que j'ai été me soulager.

Je me souviens, à trois reprises par le passé, alors que posté sur une hauteur j'observais des animaux (deux fois pour un renard et une fois un gros sanglier), j'ai vu leur corps se pétrifier, les oreilles dressées, le nez collé et figé dans la bruyère sur l'odeur de ma trace vieille d'une heure. Je me souviens de leur fuite effrayée dans la direction opposée, sans avoir même levé les yeux pour y associer la silhouette d'un homme. Ici, sur les terres de l'ours, je n'ose pas imaginer cela.

Me revoilà à renifler ! Une chance, j'ai tellement piétiné, touché, retourné, fouillé sur la carcasse de brebis que je porte une odeur, un mélange de brebis et de panse éventrée. Soulagement de savoir mon odeur d'homme quelque peu masquée. Je complèterais tout de même en me frottant avec des plantes odorantes, chaque fois que je le pourrais. Efficace ? Je n'en sais rien, mais cela a au moins le mérite de me rassurer et de me tenir en confiance.

L'envie de reprendre la traque, de pister est forte. Mais je dois aussi garder raison, rester professionnel. On ne dérange pas l'ours, on le respecte. Sa sauvegarde et sa survie passent par-là. Je

me pose un cas de conscience.

L'analyse des deux types de crottes, si l'échantillon est valable, apportera la réponse. Mais dans l'immédiat c'est insuffisant. Pour affirmer la présence d'un ourson il me faudrait le calque d'une belle petite empreinte.

Je dois continuer. Alors bonne raison ou super excuse, me voilà reparti sur la trace.

Au gré de mon avance, quelques animaux se dérobent lentement. Ici un chevreuil, là un isard. Étrange, je n'avais jamais trouvé leurs pas si lourd !

C'est en devinant les pseudo-traces que me voilà devant le grand massif de framboisiers aux tiges lourdement chargées. Pas de doute, ces poils posés sur les feuilles, ces tiges fraîchement écrasées : l'ours fréquente les lieux.

Hors de question de traverser. Il me faut contourner et c'est la direction du vent qui m'imposera de passer par le bois.

Il est 20h00 environ, je dois songer à redescendre. Allez ! Je m'accorde encore un peu de bonheur sur les traces. J'irai au bout de ce petit plateau, là-bas je devine une « canole » qui de toute évidence plonge vers le vallon inférieur, où je retrouverai le sentier qui me ramènera à la voiture.

Alors que je suis presque à l'autre bout de la clairière, un cri retentit à environ 150 mètres devant moi. Instinctivement j'ai une idée sur l'auteur de ce cri, mais je me déplaçais et il y a un peu de vent. Sur ma droite, un promontoire de rochers semble dominer la clairière. Aussi rapidement et silencieusement que possible je m'y installe, afin de mieux prêter l'oreille et voir peut-être.

Entre 20h26 et 20h28, j'entendrai à nouveau deux fois le même cri, avec la même intonation.

Pas possible ! Incroyable ! – Allons garçon, ne doute pas ! Qu'est ce que tu veux que ce soit d'autre ! Et puis tu étais très attentif, tu l'as bien perçu ! C'est le cri d'un ourson !

Bon sang tout de même, est ce que tu ne fantasmes pas avec toute la charge d'émotions accumulées ?

Et puis à 20h29, provenant du même lieu dans cette « canole » encaissée, derrière ces arbres, un autre cri plus fort, plus rauque cette fois.

Là non plus, ne doute pas, c'est le cri d'un ours adulte. Impensable, ils sont là, j'ai envie de dire, tout juste devant, mais tout de même à 150 mètres.

J'essaye encore de me convaincre tout en réalisant que je suis ému, que ça m'a donné des frissons, que mon cœur s'est emballé. L'envie d'essayer de voir est forte. Pensez donc, je n'ai jamais vu d'ours en nature, et là seulement 150 mètres m'en séparent. Mais le risque de dérangement est trop fort. Par le bruit dans cette végétation et surtout là-bas, en bout de clairière, je ne serais pas à l'abri d'une saute de vent. D'ici j'ai une bonne vue d'ensemble et surtout le vent reste favorable. Et puis toutes ces framboises appétissantes ! Pas de doute, ils vont venir dans la clairière, c'est une question de minutes !

Mais les minutes vont passer et la nuit va s'installer sans que je n'aie vu ou entendu autre chose. Je ressens un goût amer dans ma bouche sèche. J'ai du mal à avaler la salive, un nœud à l'estomac et le cœur serré. Mauvaise sensation, mais déjà connue, comme après un match important qui vous échappe, malgré tout ce que l'on a donné et parce qu'une pénalité injuste vous enlève la victoire. Dur !

Je redescendrai dans le noir, aidé par la lune, mais tout de même avec la plus grande discrétion, au moins jusqu'au vallon inférieur.

J'ai conscience que je viens de louper un « rendez-vous », une rencontre importante. Quelle



déception ! Comment annoncer cela ? On ne peut pas dire :

- « il y a un ourson, je l'ai entendu crier ! »

Et puis qui a déjà entendu le cri d'un ourson dans la nature ? Moi-même sur l'instant ça m'a paru tellement improbable que j'en ai douté.

Demain je remonterai, j'ai bien localisé le lieu des cris, je trouverai bien des indices !

Mon chef de secteur, rapidement informé malgré l'heure tardive, me donne carte blanche pour les jours à venir puisqu'il y a suspicion d'un ourson.

Dimanche 22

Me voilà de nouveau dans ce vallon suspendu. J'aborde les lieux différemment de la veille, direction du vent oblige. Sur les lieux des cris, je relève des indices d'ours. Je suis quelque peu satisfait mais pas du tout soulagé de mon amertume. J'essaie de prendre la piste, toujours à la recherche d'un indice fiable d'ourson.

Si l'ours est toujours dans ce vallon, il me faut aujourd'hui, sans le déranger, comprendre comment il fonctionne, où il remise, où il se nourrit.

En ces lieux, le relief abrupt, la végétation, les barres de rochers m'aideront à retrouver souvent sa piste. Cette journée sera riche en enseignements personnels. Je découvrirais aussi que cet animal faussement lourd a de réels talents de grimpeur.

Les nombreuses crottes trouvées (23 en deux jours), les poils relevés attesteront de ses cheminement et me conforteront dans ma progression. Ces indices guideront mes pas et me feront découvrir des lieux magiques, des « passades » méconnues et certaines obligées, des trous dans les rochers... Dans l'un de ces passages, au-dessus d'une barre de rochers, je trouverais même un très vieux piège à ours. Il est détendu, rouillé et couvert de lichens, relié à un tronc par une grosse chaîne forgée à la main. Sans doute est-il là depuis trente, quarante ans, peut-être plus. Le ressort semble fatigué par les gels successifs, mais encore suffisamment vaillant pour enfoncer les dents de ses mâchoires dans un bâton. Il faut dire que les dents en question font près de deux centimètres de long et sont pointues comme des clous de tapissier.

Je m'imagine le piégeur de l'époque, avec sa veste en toile, son sac à dos lui aussi en toile épaisse, le béret vissé sur la tête et aux pieds des chaussures légères dont la semelle sûrement lisse ne devait en rien ressembler aux semelles « Vibram », s'il vous plaît, de mes belles chaussures Salomon à membrane « Gore-Tex » !

L'homme a pourtant judicieusement placé son piège. Dans cette « passade », suspendue entre les barres de rochers, mais toujours en forêt, le passage obligé fait tout au plus 60 à 80 cm. de large. Au-dessus de la roche, en dessous le vide, une borne boisée de 30 ou 40 mètres. J'imagine l'ours, nonchalant, qui remonte ou descend cette coulée, lorsqu'il met la patte dans le piège. La douleur et la surprise le feront inmanquablement bondir et certainement basculer dans le vide.

La « passade » reste propre, réutilisable dirons-nous, et l'animal suspendu, à force de se débattre, finira par se décrocher pour s'écraser au pied de la barre.

Cruauté mais efficacité du bon piégeur. Et puis, je dois tout de même reconnaître son intrépidité pour venir piéger en ces lieux scabreux. Il est vrai qu'à l'époque une peau d'ours rapportait gros, la prime conséquente. Et puis soyons honnête, si nous avions vécu à pareille époque, dans ce pays, nous, aujourd'hui naturaliste passionné et admiratif de l'ours, nous aurions peut-être été un chasseur d'ours !

Pauvres ours, persécutés, contestés, dénigrés alors qu'ils ne sont plus que trois ou quatre individus autochtones dans ces Pyrénées béarnaises. Quatre ours pour 25 000 brebis en vallée d'Aspe et 35 000 en vallée d'Ossau. Moins de 25 dossiers d'expertise de dommages à ce jour (fin août 2004) pour les deux vallées. Seulement 11 dossiers imputables à l'ours (deux brebis et deux ruches). Malgré tout, les journaux parleront des attaques d'ours, mais pas des carnages faits par les chiens en divagation. Enfin !

Retour dans notre forêt oubliée. L'heure avance et il me faut sortir de cet endroit « vilain » comme on dit. Je voudrais passer à la clairière, visiter la carcasse et je dois voir le berger à la cabane. Beaucoup de choses tout ça. Finalement, la descente compliquée m'a amenée à l'opposé de la clairière. Tant pis, je « jumellerai » depuis la crête.

L'ours est revenu visiter la carcasse, il a consommé un peu plus et a de nouveau enterré les restes. Toujours deux types de crottes. Je remonte à la cabane par ce couloir très raide, tout de même plus facile à monter qu'à descendre. J'arrive juste sous la crête lorsque surgit M. Lacoste, jumelles à la main, le dos courbé et parlant à voix couverte :

-« vous êtes là, enfin... vite, venez vite... venez voir dans la clairière, l'ours, il mange des framboises ! »

À sa voix on aurait pu imaginer que l'ours était à 50 mètres. Je gravis essoufflé les derniers mètres et emboîte son pas. Il me désigne du doigt la clairière en me précisant que cela fait bien



une demi-heure que lui et le jeune David l'observent. Il est 18h48 quand je pose mes yeux, via mes jumelles, sur mon premier ours pyrénéen. Une grande sensation de satisfaction me traverse. Merci M. Lacoste ! Et sacré M. Lacoste, ce n'est pas le premier ours qu'il voit (3^{ème} ou 4^{ème} je crois), mais il l'a si souvent côtoyé au cours de ces années d'estive ! Et pourtant, je le sens aussi heureux, enthousiaste et passionné que moi qui observe mon premier. David est dans le même état. Lui qui a vécu hier l'expertise, récolté ses premiers poils d'ours, vu ses premières



empreintes et griffades et ce soir son premier ours lui aussi.

Mes jumelles ayant un plus fort grossissement, c'est à tour de rôle que nous observons l'animal qui se trouve tout de même à 300 mètres dans cette clairière. Et oui, celle-là même que je voulais visiter avant de monter. Pas de regrets cependant ; partager cette émotion avec M. Lacoste et David, ressentir chez eux le même bouleversement, a bonifié pour moi ces instants rares.

Malgré nos observations à trois, nous ne pouvons déterminer la présence d'un ourson. Seul David précisera qu'à un moment, l'ours s'est dressé sur les pattes arrières, puis quand il a repris son cheminement, il lui a semblé que 2 ou 3 mètres derrière, les framboisiers remuaient. Mais sans en connaître la cause.

Cette clairière est très riche en framboisiers, les espaces ouverts sont rares et de petite superficie. C'est dans l'un d'entre eux, par le travers, que va s'immobiliser l'ours durant moins d'une minute. Il s'agit d'un ours de taille adulte, de couleur très claire, virant du blond au blanc sale selon son exposition aux rayons solaires. La bosse, la tête et les pattes sont sombres, de couleur gris brun foncé. C'est tout ce que nous pourrions dire de technique sur cette observation. Pas d'ourson visible, pourtant ma conviction reste forgée.

Juste avant 19h00, l'ours quitte la clairière à bon vent. Toujours perchés sur cette crête nous laissons éclater notre joie. J'embrasse M. Lacoste à qui je dois mon premier ours, et je serre une bonne poignée de main à David. Quand je quitterais la cabane après avoir relaté mes découvertes et mes émotions, il fait déjà nuit. La descente sera longue, car pour éviter de déranger l'ours avec une éventuelle rencontre nocturne, je passerais par l'autre versant.

La rumeur de la suspicion d'un ourson arrivera dans la vallée tôt ou tard. On ne peut pas laisser le doute. Professionnellement on doit persévérer dans nos recherches et apporter une donnée fiable. Mon chef de secteur m'encourage donc à poursuivre. Les jours suivants, je remonterais, toujours aussi motivé et concentré. Parfois je passerais 14 heures « dans les godasses » mais que d'heures passionnantes, enrichissantes... Quel beau métier !

Toujours soucieux de la discrétion il me faudra essayer d'être « invisible ». Et invisible dans ce monde-là, ça ne veut pas dire disparaître. C'est avant tout dégager le moins possible d'odeur humaine, ne pas faire de bruit, ni de mouvements rapides. Je me souviens de ces odeurs captées par mon pauvre nez d'être humain au détour d'un sentier fréquenté. Parfum délicat de Madame, odeur puissante de l'après rasage de Monsieur, odeur de cigarette, de crème solaire... en tout cas odeurs excessives, effrayantes pour le monde animal et signal de fuite. Pas de ça dans ce sanctuaire, j'ai trop de respect pour l'ours. Alors oui, je vous l'avoue, ces jours-là j'ai quelque peu négligé le savon. Je vous rassure, l'homme est resté propre : propre mais sans odeur parasite !

Beaucoup doivent sourire en lisant ces lignes !

Rassurez-vous mesdames, si vous voyez un jour un garde moniteur du Parc National venir face à vous sur un sentier, ne grimacez pas, ne voyez pas en lui un « Jacquouille » des « Visiteurs ». Le montagnard est propre. Et puis même s'il est mal rasé, il n'est pas forcément sur la piste d'un ours !

Lundi 23

Arrivé un peu tard et sous l'orage qui menace, le vent également défavorable, je ne monterais pas à la clairière de peur de déranger. Par la suite, le berger, M. Lacoste, m'apprendra que l'ours y est resté une bonne heure. Moi ce soir là, je resterai dans le vallon inférieur pour dormir sous les arbres, à l'écart des « passades ».

Mardi 24

Toute la journée du mardi 24 se passera dans le brouillard engendré par l'orage de la nuit. Je visite la carcasse et constate que l'ours est à nouveau repassé. Il ne reste plus rien à consommer. En fin d'après-midi je me poste à l'affût près de la clairière. Le brouillard épais, très humide, court au ras du sol. Mais je suis à bon vent. Vers 18h30, un concert de fauvelles à tête noire s'élève des framboisiers. Ce ne sont pas des chants, elles « casquillent » à qui mieux mieux, comme dérangées dans leur festin. Le brouillard empêche toute visibilité.

Je prête l'oreille....

Bon sang ! Ces froissements de végétaux, ces tiges de framboisiers cassées qui laissent deviner cette démarche particulière...

C'est lui ! L'ours est là de nouveau !

Quelle malchance ce brouillard ! Sans visibilité, forcément, encore le doute. Et si je me trompais ! Si je fantasmais, influencé par mon envie et mes émotions !

Et puis comme pour répondre à mes doutes, à 19h01 et 19h02, deux cris ! Plutôt rauques, pas très longs. Deux cris d'ours, je ne peux pas en douter. J'en ai des frissons. S'il vient à moins de 40 mètres, je peux le voir. Je fouille le brouillard avec mes jumelles, à me fatiguer les yeux. Rien ! Pas la moindre silhouette ou le plus infime mouvement. Ce n'est pas possible ! Mais il faut accepter, c'est la loi de la montagne, de la nature, la magie de l'ours. Vers 20h00, plus rien, il est reparti, toujours à bon vent, vraisemblablement par le haut de la clairière.

Je resterais tout de même jusqu'à 21 h 00.

Quelle déception ! À nouveau une rencontre manquée. À nouveau ce goût amer dans la bouche et jusque dans le cœur ! Descente nocturne et tardive dans le froid et l'humidité. Retour typique d'une défaite !

Mercredi 25

Le lendemain, je remonte visiter la carcasse. Ce n'est pas croyable ! L'ours est revenu mais n'a rien consommé puisqu'il n'y avait déjà plus rien. Par contre les restes (tête, pattes, colonne) sont disloqués et éparpillés. Près de la tête, je trouverais une crotte fraîche de petite taille. Une crotte « à la framboise » dirons-nous, avec présence de poils incrustés.

De l'écorce a encore été arrachée, d'autres griffades de petite taille ont été faites. Tout ça me fait plutôt penser à une aire de jeu. J'imagine facilement l'ourson trimballant les restes du squelette que délaisse désormais sa mère. Je me plais à croire que mes précautions pour essayer d'être invisible ont payé.

Ce soir, les conditions étant à nouveau réunies, je m'installe près de la clairière. Le bruit d'une pierre plate qu'on retourne, provenant des barres au-dessus, me tiendra en haleine jusqu'à ce que le responsable se présente dans la clairière, 20 minutes plus tard. Après avoir calmé les battements de mon cœur, croyant entendre arriver l'ours, j'identifierai un vieux sanglier solitaire qui traversera la clairière encore ensoleillée par le couchant. Il consommera peu de framboises et uniquement sur les tiges au sol, sans doute cassées par les déplacements antérieurs de l'ours. Nouveau retour dans la nuit, mais moins amer tout de même.

Jeudi 26

Le lendemain, je ne peux pas monter le matin. Une expertise ours, demandée pour un dommage sur rucher m'entraîne sur la commune d'Aydius. Je m'interroge.

-« est-ce que l'ourse et son petit ont changé de vallée ? »

Par les crêtes, les deux sites ne sont pas très éloignés. Arrivé sur les lieux, en présence de



l'apiculteur, j'effectue l'expertise. Pas de doute, c'est la signature d'un ours, empreintes et poils sur le cadre de hausse.

Intérieurement je me rassure. Les poils relevés sur les ruches et sur les ronces à proximité sont trop sombres, certains sont même entièrement noirs. Ça ne peut donc pas être le même ours que celui que j'ai pisté quelques vallées plus loin.

Dès l'expertise « ruches » terminée, en début d'après-midi, je remonte dans le vallon secret. À nouveau 1000 mètres de dénivelé, mais je les avale avec la même motivation et l'espoir toujours au cœur. Je n'explique pas comment, ni pourquoi, mais lorsque je quitte le vallon inférieur, après avoir piétiné les crottins et m'être parfumé au sureau et à la germandrée, j'y crois autant que les autres fois. Me voilà sur les terres de l'ours, sous ces grands sapins. Je suis sûr qu'il est encore là, je le ressens !

Un petit détour par un endroit particulier pour vérifier quelque chose. Je suis impatient, encore quelques mètres...

Oui ! Super, grande satisfaction. La ronce que j'avais judicieusement placée, et les poils qui s'y trouvent attestent du passage de l'ours. Hier elle n'avait pas bougé. Il est encore là ! Je le savais. Effectivement, il est même repassé sur la carcasse.

Je monte à la cabane pour informer des dernières prospections. M. Lacoste est redescendu, David est reparti (rentrée scolaire). Ils sont remplacés par le fils de M. Lacoste. Lui aussi a vu l'ours quelques années plus tôt. Le mot rencontre serait plus judicieux puisque, comme il le raconte, il a fait « nez à nez », sous un surplomb rocheux alors que l'ours dévorait une brebis. Je m'informe si l'ours a été revu depuis lundi mais le brouillard, quasi quotidien, gêne les observations. Pourtant il est assidu au poste :

-« matin et soir ! » me dit-il.

Il rajoute que la nuit, les patous aboient vers la forêt. Je lui confirme que l'ours est toujours dans les parages et qu'il a encore visité la carcasse. À ce moment, les deux troupeaux rentrent en compagnie des patous. Ils sont parqués pour la nuit, les patous avec eux. Bel exemple d'estive, de mode de gardiennage et de conduite exemplaires. Tout y est, berger performant, bons chiens de conduite, excellents patous, troupeau rassemblé tous les soirs, parc de protection.

Bravo à M. Lacoste, à son fils et à David.

Je quitte la cabane déjà enveloppée dans le brouillard. Je redescends en cherchant à nouveau la brebis portée manquante depuis l'attaque. Puis je rejoins le fond du vallon et progresse à bon vent vers la clairière.

Comme à chaque fois, à 100 mètres du poste d'observation, je m'arrête et me re-concentre. Les derniers mètres sont les plus importants. Tout peut s'écrouler en une fraction de seconde. J'aborde toujours la clairière comme si l'ours s'y trouvait déjà. Il me faut donc beaucoup de temps pour trouver et réutiliser les mêmes pas que la veille, me poser sur les mêmes feuilles déjà écrasées, éviter les brindilles déjà repérées. Ces derniers mètres me paraissent toujours interminables.

Ça y est, voilà le dernier écran de verdure. Je passe la tête et risque un œil, comme on dit. Et là, d'un coup, je me pétrifie, dans une position, bien sûr, inconfortable !

Mon premier regard s'est posé sur le dos et les fesses d'un ourson et à 5 mètres à sa gauche, cette silhouette masquée par les framboisiers, avec ses oreilles rondes qui dépassent, c'est la mère qui se régale de framboises. L'ourse me fait face et l'ourson me tourne le dos, ils sont à environ 80 mètres de moi.

Je n'ose plus bouger... les premiers instants passés, j'essaie de me ressaisir. J'ai des frissons sur la peau, les tempes qui cognent et j'ai l'impression d'avoir arrêté de respirer il y a un long moment. Mon cœur s'est emballé. C'est énorme en sensation. Tout ce que j'avais pu imaginer se réalise mais « puissance 10 ». Je crois que je suis complètement bouleversé, c'est le mot.



photo Parc National des Pyrénées/Didier Malet - 26.08.04

Moi qui me suis toujours glorifié intérieurement et secrètement de maîtriser mes émotions, dans ce moment, je suis dépassé. Sans doute que ces émotions, ces nouvelles sensations et cette concentration accumulées ces derniers jours m'ont fragilisé...

Peut-être... Disons que ce sera mon excuse !

Dans ces moments-là on ne réfléchit pas, on ne pense pas, on vit l'instant et on se laisse porter par l'émotion. On ne pense pas à savourer cet instant rare, cette sensation fait appel à la conscience alors forcément elle n'arrive qu'un moment après, quand on redescend du petit nuage. C'est du moins comme ça que j'ai vécu ces instants, mais rassurez-vous, j'ai aussi savouré, longuement même !

Un moment a passé, long ou court, je ne sais pas. J'ai réellement perdu la notion du temps les premiers instants. Quand j'ai repris conscience, l'ourse et l'ourson s'étaient déplacés d'une bonne vingtaine de mètres. Je regarde ma montre, il est 20h05 ? L'ourson se trouve dans un découvert à 30 mètres au-dessus de sa mère. Je fais un rapide tour d'horizon visuel... l'horreur, le cauchemar, le scénario catastrophe !

Je suis entouré de brouillard, à gauche, à droite, au-dessus et en bas vers la vallée ; des « écharpes » circulent, plus rapides. Seul le bout de clairière où se trouvent les ours reste ouvert. Le vent reste favorable. Pourtant une légère angoisse m'envahit ! Est-ce que je n'ai pas été trop loin ? Est-ce qu'une saute de vent ne va pas me trahir et l'effrayer ?

-« allons garçon, ressaisis-toi ! »

Je chasse rapidement ces doutes et ces idées négatives. Je sors alors mon caméscope et j'ai le temps de saisir des images de l'ours et de son ourson. Images hésitantes et tremblotantes, que le manque de lumière, me privant de stabilisateur d'images ne peuvent justifier à lui seul. Images floues, parfois ponctuées par des mouvements nerveux et un souffle court, audible, que j'ai du mal à maîtriser.



Mais quelle charge d'émotion, quelle énorme sensation en moi.

Je délaisse par moments le caméscope pour profiter et savourer réellement ces images à travers mes jumelles. C'est magique, plus fort que ce que j'espérais.

J'ai essayé de capter, de saisir le regard de cette ourse, mais positionnement, végétation, brouillard, luminosité m'en ont empêché. Pendant plus d'une heure, j'aurais pourtant le privilège de la voir évoluer, nonchalante, parfois assise et festoyant des juteuses framboises qui chargent lourdement les tiges. Son rejeton lui, semble passer plus de temps à batifoler et jouer autour de sa mère. Les trois quarts du temps, il disparaît totalement dans la masse végétale et je suis ses déplacements aux mouvements des tiges de framboisiers qu'il écarte sur son passage. À un moment, il viendra à 50 mètres en dessous de moi, au pied d'un petit sureau à grappes, mais invisible dans la végétation.

Le brouillard a maintenant envahi les lieux, mais reste suffisamment perméable pour me permettre de suivre leurs évolutions.

Le petit me paraît insouciant, mais c'est vrai qu'il a peu de visibilité là où il évolue. Je trouve la mère peut inquiète, pas du tout nerveuse. Je suis surpris, je l'aurais imaginée beaucoup plus « pointue » en surveillance. Elle a bien quillé les oreilles et levé le nez à quatre reprises, mais pour reprendre son activité alimentaire rapidement, sans avoir alerté l'ourson.

Après 21h00, d'un coup, le brouillard s'épaissit et la nuit s'installe. C'est à ce moment qu'elle a humé une odeur qui l'a visiblement dérangée. Son petit est venu contre son flanc. Elle est remontée de 50 mètres, puis ils se sont arrêtés.

À partir de cet instant, je n'ai plus eu de contact visuel. Le brouillard et la pénombre me l'interdisaient. C'est donc à l'oreille que j'ai suivi leur évolution. Ils sont restés silencieux pendant plusieurs minutes, puis ils ont vraisemblablement repris leur activité alimentaire. Pendant encore 15 ou 20 minutes, j'écoute le froissement des framboisiers, le bruit des tiges cassées. Il semble qu'ils remontent vers le haut de la clairière tout en se nourrissant. Moi qui pensais qu'ils ne consommaient les framboises qu'à la clarté du jour, je me suis bien trompé.

Beaucoup d'images, de souvenirs remontent en moi. Depuis mes premiers pas sur les traces des ours pyrénéens, grâce à l'invitation de l'ami Dominique A., il y a maintenant pas mal d'années. Les récits, les témoignages des anciens du Parc National qui bien avant moi ont marché et « affûté » au fond de ces vallons méconnus. À ceux qui ont vécu les mêmes instants magiques et qui ont bataillé pour la cause de l'ours, je pense bien sûr à Jean Cédet ou encore à J.-J. Camara...

On pense aux êtres chers, certains qui sont liés à ma présence en ces lieux, d'autres non, pourtant leur souvenir remonte, sans doute à cause de la charge émotionnelle. On pense à toutes ces « bambées », ces efforts, ces versants abrupts à franchir, ces ravins fouillés avec passion, ces heures de jumelles, ces rendez-vous manqués. Le pourquoi, l'aboutissement de tous ces efforts, de ces espérances, de cette passion de l'ours. Maintenant, je le connais. Ça vaut le coup ! Le moment est magique, l'émotion forte et profonde.

La langue française manque pour moi de mots pour l'exprimer. J'envie déjà ceux qui ont eu la chance de vivre plusieurs fois ces instants.

C'est le silence qui me sortira de mes songes. On n'entend plus que le chant de la hulotte et la sonnaillie d'une brebis, là-haut, sur l'estive. Depuis combien de temps suis-je dans ce silence ? Je ne sais pas. En tout cas, il fait bien noir maintenant.

Je n'ose bouger, je pense encore à la magie des instants que je viens de vivre. Je me sens différent. Je me laisse encore porter par les sensations, mon esprit rêve encore et s'interroge :

- « Est-ce que la nature m'a oublié ce soir ou bien est-ce qu'elle m'a acceptée dans ses « piliers », en son sein même, parmi ses odeurs ? Et au final m'offrir et me laisser savourer un tel spectacle ? »

- « Merci à vous Ours des Pyrénées, merci à toi Cannelle puisqu'il me semble que c'est toi que j'ai pu admirer ce soir ! »

Belle Cannelle, dernière ourse connue de la souche pyrénéenne. Les hommes t'ont affublée d'un joli nom, en rapport avec la couleur particulière de ton pelage. Tu viens peut-être de donner naissance et tu es en train d'éduquer le dernier des Mohicans, le dernier des ours pyrénéens de ces vallées béarnaises.

Petite femelle ou jeune mâle ? Désolé pour toi mais les hommes et leur science vont aussi percer ce secret. De cette réponse dépendra sans doute le devenir de ton espèce ou plutôt de ta race, de sa survie au fond de ces vallons sauvages.

Ce soir, dans le silence et le noir, devant cette clairière désormais vide, je regarde le versant vers lequel tu as disparue mais où tu es encore et je fais un vœu, un vœu pour toi et ton ourson :

- « Longue vie à tous les deux ! »

Je souhaite que ton petitou soit en fait une petite femelle solide et vigoureuse et j'espère que les hommes ne le sauront pas. N'attends rien d'eux, ne compte que sur toi. Ceux qui veulent t'aider ne maîtrisent pas tout et sont parfois impuissants.

Je ne sais pas si le témoignage que je dois faire sera une bonne chose pour ton espèce. Ce sera en tout cas révélateur pour moi, pour mieux juger tous ceux qui « grenouillent » autour du « dossier ours ».

Reste discrète et cachée, c'est ta meilleure protection. Même sur tes vieux jours, pour ne pas finir comme le vieux Papillon que tu as maintes fois côtoyé dans ces vallées béarnaises.

Emblématique Papillon que la stupidité des hommes a empêché de finir sauvage et libre dans un endroit secret d'une forêt inaccessible, dont lui seul connaissait l'accès.

Extraordinaire aventure, 6 jours de terrain inoubliables, rares et savoureux.... Images gravées en moi à jamais, magie des instants. Merveilleuse rencontre d'une ourse et de son ourson et immense satisfaction de les avoir observés sans les déranger.

J'espère que cette nouvelle sera accueillie avec le sourire et qu'elle sera une réelle lueur d'espoir pour la survie des ours dans ces vallées.

Que les empreintes de cet ourson grandissent !

Que je puisse lire leur changement et leur passage dans la neige ou la terre humide !

Que ses traces hantent encore pour de nombreuses années ces profondes et secrètes forêts des Pyrénées béarnaises !

Didier Melet

Article et photos reproduits avec l'aimable autorisation du Parc National des Pyrénées

Parc National des Pyrénées occidentales

59 avenue de Pau

65000 Tarbes